



**Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 25 janvier 2023**

**Excusés** : MAINIER Fabrice

**Président** : PARATTE Corinne

**Secrétaire** : Philippe TRUCHOT

La séance débute à 20h

Approbation du PV de la séance du 1er décembre 2022

**1/ Délibération Subvention grêle / Demande de subventions Reste à charge GRELE**

Cette délibération annule et remplace la délibération 2022-050 concernant le montant restant à la charge de la commune pour la réparation de l'ensemble des biens suite à la grêle du 20 juillet 2022, soit 85 529 € HT dont les éventuelles aides financières seront réparties comme ci-dessous :

FINANCEMENT	SOLLICITE	MONTANT
Département	30%	25 658.70 €
DETR	30%	25658.70 €
Région	20%	17 105.8 €
Autofinancement	20%	17105.8 €

Voté et approuvé à l'unanimité.

**2/ Délibération Subvention panneaux photovoltaïques**

La commune a mis en budget 2022 l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la station d'épuration. Avec la grêle survenue en juillet 2022, le projet a été reporté à la fin des travaux de la toiture. Cette délibération intègre une nouvelle subvention possible de 30% intitulés FONDS VERTS.

Le plan de financement est le suivant :

	SOLLICITE	MONTANT
SYDED	25%	8630.26 €
FONDS VERT	30%	10356.32 €
AUTOFINANCEMENT	45%	15534.47 €

Voté et approuvé à l'unanimité

**3/ Délibération redevance domaine public routier (antenne)**

Suite à des travaux qui seront réalisés pour installer la fibre optique à l'antenne relais, nous devons prendre une délibération pour une redevance pour occupation du domaine public par un opérateur dont les coûts seront basés sur les tarifs suivants :

- 30 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 40 € par kilomètre et par artère en aérien
- 20 € par m2 au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

Voté et approuvé à l'unanimité

#### **4/ Point coupes de bois ONF**

Une rencontre avec le garde forestier a eu lieu en décembre 2022 pour faire le point sur l'année 2022 et le prévisionnel 2023 :

**2022 :**

Ventes 2022 : 49 517,57 € : 600 m3 sur les parcelles 6 et 7, 326 m3 sur la parcelle 9, 65 m3 sur la parcelle 15

Dépenses 2022 : 7113.2 € (dont 2617.57 € de frais de garderie ONF)

Recette 2022 : 42 404.37 €

**2023 :**

Replantages prévus sur les parcelles 6, 7 9, 12,

Coupes prévues sur les parcelles 10, 14, 16, 17, 18, 19

Recette prévisionnelle : 77 000 euros.

#### **5/ Point vente/demande de terrain**

##### ***5.1 Découpage du terrain entre les propriétés de Didier Balanche et l'entreprise Briced :***

Le découpage définitif a été exécuté par le cabinet de géomètre Bettinelli et validé par les futurs acheteurs. Les frais de bornages seront à la charge de la commune afin de rentrer ces terrains dans notre cadastre en tant que terrain communaux. La prochaine étape consistera au bornage définitif sur le terrain.

##### ***5.2 Demande de Mr BENCHAGRA sur zone mixte/artisanale du creux de la foule***

Une rencontre a été organisée en mairie avec Mr Benchagra pour comprendre son projet d'installation sur la zone mixte/artisanale situé rue du creux de la Foule.

Les plans précis du projet seront déposés en mairie.

Monsieur Benchagra serait intéressé pour l'achat de l'ensemble des terrains.

Après échanges entre les membres du conseil, il ressort :

- qu'il faudrait conserver un peu de surface en abord de cette zone pour agrandir le parking de la salle des fêtes
- que la demande de Mr BENCHAGRA est recevable (surface restante à évaluer et à chiffrer), par la mise au vote du conseil (3 non, 7 oui).

##### ***5.3 Propriété DORDOR en face la mairie.***

La vente de l'ensemble du terrain (maison + partie où se situe la fontaine) a été réalisée.

La commune étant intéressée pour acheter le terrain où se situe la fontaine, une rencontre avec le nouveau propriétaire sera organisée.

##### ***5.4 Demande pour rachat de terrain 12 rue de l'Abbé Saunier (entre la propriété et la route).***

Cette demande s'intégrera dans la mise en œuvre d'un arrêté d'alignement sur l'ancien village.

#### **6/ Bilan de la fête de NOEL :**

La session 2022 a rencontré un vif succès et l'ensemble du conseil s'en réjouit.

Le Coût global s'élève à : 3532.42 €

La Tombola a remporté 630 € et a été distribuée à l'association « Semons l'espoir » pour 315 € et pour 315 € à « C.A.P ».

#### **7/ Bilan énergétique extinction éclairages publics**

Un point est fait sur l'impact de la coupure des luminaires depuis le 1er novembre 2022.

Sur l'ensemble des points de livraisons référencés en éclairage public, la baisse est de :

2022/2020	2022/2019	2022/2018	2022/2017
-16,6%	-8,4%	-14,7%	-14,3%

Rem : 2021 non comptabilisée car changement de fournisseur et décalage de comptage.  
Le suivi se poursuit sur une plus longue période et un autre point sera réalisé fin 2023 mais les premiers résultats sont très positifs.

## **8/ Débat d'orientation budgétaire :**

Postes/actions à rajouter dans le budget 2023

### Au Budget général :

- Salle des fêtes : Vaisselle, chariot, Install Nord pour vérification du matériel
- Sol de la salle de classe (à commander pour des raisons de prix)
- Plantation : rafraichir l'air de jeu
- Formation aux premiers secours

### Au Budget Eau potable :

Actions de sectorisation => devis en attente.

## **8/ Questions diverses**

### Planning réunions du conseil du 1<sup>er</sup> semestre 2023 :

Jeudi 23 février

Jeudi 23 mars

Jeudi 20 avril

Mardi 16 mai

Jeudi 15 juin

Mardi 11 juillet

### Salle des fêtes Travaux :

Plafond : Les locations sont bloquées 3 semaines pour les travaux entre mi-mars et début avril 2023

Sol : Le sol de la salle des fêtes sera refait en carrelage. Il faut prévoir 1 mois de travaux pour sur octobre et début novembre 2023.

### Demande pour réserver la salle des fêtes :

Un accord de principe a été donné pour des cours de YOGA/RUNNING.

### Bilan de la vente des brioches de l'ADAPEI :

Un bilan positif avec 43 733 € de recette pour un don moyen de 7.86 €, en augmentation par rapport à 2021.

Projet AMO : prochaine réunion prévue le mercredi 1<sup>er</sup> février à 14h30.

ECOLE : Des cartes de vœux ont été réalisées par l'ensemble des enfants des trois écoles et seront distribuées à l'ensemble des habitants des trois communes. Une belle initiative soulignée par l'ensemble du conseil.

Fin de séance 22h00.



Le Maire,  
**Corinne PARATTE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the printed name of the Mayor.

